

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DE SALABERRY
LUNDI LE 20 MARS 2016
19H00**

PROCÈS VERBAL

Étaient présents :

Représentant des parents :

Anne-Julie Racicot (présidente)
Dominique Demers
Martin Carrière (Représentant au Comité de parents)
Julie Lepage (Substitut au comité de parents)
Stéphanie Veilleux

Représentantes du personnel enseignant :

Catherine Bernier
Geneviève Mailloux
Céline Ostiguy

Représentante du personnel de soutien :

Danielle Mayer, secrétaire d'école

Étaient également présentes :

Nathalie Quintal, directrice
Chantal Millier, technicienne du service de garde

I. Ouverture de l'assemblée

18h05 – Madame Vanessa Lessard, directrice générale du service de traiteur *Les petits chefs, services alimentaires* présente les produits et les valeurs de son entreprise ainsi que son mode de fonctionnement. Les membres du comité dégustent des échantillons des produits offerts.

Les membres en profitent pour questionner Madame Millier sur le fonctionnement actuel, elle nous informe qu'il y a parfois des confusions. La distribution des repas peut être difficile. Plusieurs enfants ne terminent pas leurs repas. L'offre de crudités est redondante.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ 16-17-18

Martin Carrière propose l'adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 février 2017

Suivi au procès-verbal : le sondage pour le type de service de dîner, n'a pas été envoyé. On attend le compte-rendu de la rencontre des commissaires qui doit avoir lieu au début du mois d'avril pour connaître les tarifs en vigueur l'an prochain.

CÉ 16-17-19

Madame Mayer propose l'adoption du procès-verbal.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public

5. Mesure 30170

La mesure non-récurrente est de 10 139 \$ pour notre école.

La mesure sert à favoriser l'éveil à la lecture. À ce sujet, des livres pour les classes sont achetés afin de diversifier les choix pendant les périodes de lecture quotidiennes. Du mobilier pour créer des coins lecture a aussi été acheté.

La mesure sert à la formation du personnel. L'orthopédagogue procède à la formation des enseignantes de tous les niveaux sur la progression des apprentissages et les processus mentaux. Du matériel pédagogique est acheté et sera réutilisé par plusieurs enseignantes.

La mesure a aussi servi à libérer des enseignantes pour qu'elles assistent à des formations.

CÉ 16-17-20

Julie Lepage approuve ces dépenses en lien avec la mesure.

6. Règles de régie interne

Le document a été envoyé par courriel aux membres avant la réunion.

Le document est sensiblement le même que l'année dernière avec une précision qui indique aux parents que la fiche d'inscription est équivalente à la signature d'un contrat.

Madame Millier nous informe d'une problématique vécue lorsque les parents acceptent que les enfants retournent dans leur groupe après que les parents soient venus les chercher. On s'entend pour ajouter une phrase qui indique aux parents que lorsque l'enfant quitte le groupe, il n'est pas possible d'y retourner.

Par contre, les parents soulèvent qu'ils ne reçoivent plus la planification de l'éducatrice par courriel. Il leur est alors difficile de planifier quand venir chercher les enfants afin d'éviter d'arriver au milieu de leur activité préférée. C'est alors qu'ils permettent à l'enfant de retourner terminer son activité. Madame Miller verra comment il est possible de mieux communiquer la planification qui est déjà affichée à l'accueil du service de garde.

CÉ 16-17-21

Madame Céline Ostiguy approuve ces modifications.

7. Choix du photographe

Le 20 février, les parents ont apporté, chez eux, les documents pour analyser les différentes offres. Chaque parent a fait deux choix. Les compagnies *La boîte blanche* et *Piximage* font partie des choix de chaque parent mais pas toujours dans le même ordre de priorité. On décide de donner une autre chance à *Piximage* qui a modifié son type de photo et on aide ainsi un parent de l'école.

CÉ 16-17-22

Madame Demers approuve le choix.

8. Choix du traiteur

Les membres ont goûté aux plats de la compagnie *Les petits chefs* en début de réunion et les membres sont satisfaits du goût, de la température, de la diversité et de la taille des portions. L'organisation est simple pour le service de garde.

CÉ 16-17-23

Madame Mayer approuve le choix de cette compagnie pour l'année prochaine.

9. Parole au représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de réunion depuis la dernière rencontre du CÉ, le 20 février.

Martin Carrière nous annonce que les conférences sur la sexualité ont été tellement populaires qu'une troisième date a été ajoutée et que les inscriptions se font faites très rapidement. Il y en aura probablement d'autres à l'automne.

Il nous rappelle la position du comité exécutif qui veut poursuivre les demandes pour l'agrandissement de l'école secondaire de Chambly.

10. Parole à la technicienne du service de garde

Madame Millier propose de faire venir le camion de crème glacée *Boule et Crème* à la fin de l'année pour les enfants du service de garde. Les membres trouvent que c'est une bonne idée, on se demande si la crèmerie *L'ère des glaces*, avec qui l'école fait affaires habituellement, peut offrir le même service.

Par rapport au service des dineurs, Julie Lepage questionne le coût du service bonifié qui est relativement élevé malgré ses avantages indéniables. De plus, ce service devrait comprendre la présence d'une éducatrice alors qu'il est parfois difficile de combler ces postes. Certains parents paient donc pour un service qu'ils n'ont pas. Des parents questionnent la possibilité de moduler l'offre avec des surveillantes de dîner mais en gardant le même ratio. On apprend que les salaires des surveillantes et des éducatrices sont similaires et qu'étant donné les différentes problématiques vécues pendant le dîner avec les élèves, il est bénéfique que des éducatrices formées soient présentes. Madame Millier va quand même voir ce qui est offert dans les autres écoles de la région.

11. Parole à la directrice

En lien avec le plan de lutte contre l'intimidation, un sondage sera distribué aux enfants afin de connaître leur sentiment de sécurité à l'école. Les résultats permettront d'établir les priorités dans l'élaboration du nouveau plan de lutte.

Il y a eu une conférence donnée par une boxeuse de haut niveau. Ariane Fortin a promu la persévérance dans la poursuite des rêves. La conférencière initialement prévue a eu un empêchement.

Les offres d'activités parascolaires ont été envoyées par courriel aux parents. Les élèves de 1^{re} à 3^e année pourront faire du HIP HOP et les élèves de 4^e à 6^e année pourront faire des sciences. Les activités pourront avoir lieu immédiatement après l'école. Elles débiteront en avril.

Dans une autre école, deux enseignantes ont eu l'occasion d'essayer un système champ libre. L'enseignante porte un micro et sa voix est projetée par des haut-parleurs dans la classe. Le système est conçu pour les malentendants originalement, mais les enseignantes ont remarqué que les élèves étaient plus attentifs et que cela aidait ceux avec des déficits d'attention. Une compagnie prêtera un ou deux systèmes pour que les enseignantes de l'école puissent l'essayer mais elles sont déjà plusieurs à en vouloir dans leur classe. Une levée de fonds sera organisée pour permettre l'achat de quelques systèmes l'année prochaine si l'essai s'avère concluant.

12. Autres sujets

Laurence Boivin, élève de 6^e année, est venue pendant la réunion accompagnée de ses parents et de sa soeur afin de recevoir un chèque de 380 \$ de la part du conseil d'établissement. Laurence est ambassadrice de la Société de l'arthrite.

13. Levée de l'assemblée

Geneviève Mailloux propose la levée de l'assemblée à 20h15.